

Démarche	: DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE délivrée par la DEETS REGION REUNION
Organisme	: Unité certifications sociales, paramédicales et titres professionnels

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Vous êtes titulaire d'un diplôme de Masseur-kinésithérapeute :

- obtenu dans un pays de l'Union européenne ou dans un pays parti à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège, Liechtenstein) ou en Suisse ;

- ou obtenu dans un pays "autre" mais déjà reconnu dans un pays de l'Union Européenne et vous êtes ressortissant de l'UE ;

et vous souhaitez exercer à La Réunion.

Vous devez déposer votre demande via ce formulaire.

Vous pourrez suivre la constitution de votre dossier via cette plateforme et vous serez informé de sa complétude dans votre espace personnel.

En cas d'obtention de votre autorisation d'exercice, le document attestant l'autorisation d'exercice devra être récupéré à la DEETS de La Réunion en main propre sur présentation de votre pièce d'identité en cours de validité ou par procuration (dont les modalités vous seront transmises par nos services).

Descriptif

- Directive 2005/36/CE
- Code de la Santé Publique (dont l'article L4381-4)
- Décret n°2010-334 du 26 mars 2010 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles requises des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou des autres Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen pour l'exercice des professions médicales, pharmaceutiques et paramédicales et à la formation des aides-soignants, auxiliaires de puériculture et ambulanciers.

Important

Il vous sera demandé à la fin de ce formulaire un sommaire paginé de toutes les pièces justificatives transmises.

Aussi, vous veillerez à ne pas omettre de numérotter chaque document avant de les

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE télécharger.

Intitulé français de la profession de l'autorisation d'exercice

Veuillez confirmer l'intitulé français de la profession de l'autorisation d'exercice

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Masseur-Kinésithérapeute

Titre de formation requis pour l'exercice de la profession précitée

Important

Les pièces justificatives mentionnées ci-dessous doivent être rédigées en langue française, traduites par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou la Confédération helvétique ou, pour les candidats résidant dans un Etat tiers, avoir fait l'objet d'une traduction certifiée par les autorités consulaires françaises.

Intitulé du titre de formation obtenu

Veuillez préciser l'intitulé du titre de formation (diplôme, certificat ou titre professionnel de la profession considérée) que vous avez obtenu (comme mentionné sur le parchemin), pour avoir accès à la suite de la démarche.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Titre de formation obtenu

Veuillez déposer une copie certifiée conforme du titre de formation obtenu permettant l'exercice de la profession dans le pays d'obtention (Format PDF), pour avoir accès à la suite de la démarche.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction de votre titre de formation obtenu

Veuillez déposer la traduction de la copie certifiée conforme du titre de formation obtenu permettant l'exercice de la profession dans le pays d'obtention, effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF).

Date d'obtention du titre de formation

Veuillez indiquer la date d'obtention de votre titre de formation concerné (et cliquez sur l'encoche pour valider la date choisie), pour avoir accès à la suite de la démarche..

Etat d'obtention du titre de formation

Veuillez indiquer l'Etat d'obtention de votre titre de formation concerné, pour avoir accès à la suite de la démarche.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Allemagne
- Autriche
- Belgique
- Bulgarie
- Chypre
- Croatie
- Danemark
-

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

- Estonie
- Finlande
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Islande
- Italie
- Lettonie
- Liechtenstein
- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Norvège
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- République tchèque
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Suède
- Suisse

Ville d'obtention du titre de formation

Veuillez indiquer la ville d'obtention de votre titre de formation concerné, pour avoir accès à la suite de la démarche.

Etablissement d'obtention de votre titre de formation

Veuillez indiquer l'établissement d'obtention de votre titre de formation concerné, pour avoir accès à la suite de la démarche.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Bulletins de notes avec appréciations pour les formations théoriques et stages pratiques

Veuillez déposer un justificatif de vos bulletins de notes avec appréciations pour les formations théoriques et stages pratiques (y compris les commentaires des tuteurs de stages) validant le titre de formation obtenu (Format PDF), pour avoir accès à la suite de la démarche.

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction - Bulletins de notes avec appréciations pour les formations théoriques et stages pratiques

Veuillez déposer la traduction du justificatif des bulletins de notes avec appréciations pour les formations théoriques et stages pratiques (y compris les commentaires des tuteurs de stages) validant le titre de formation obtenu, effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF).

Unité(s) d'enseignement (UE) validées de la formation obtenue

Veuillez indiquer le(s) UE validant la formation obtenue, pour avoir accès à la suite de la démarche (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction - Unité(s) d'enseignement (UE) validées de la formation obtenue

Veuillez déposer la traduction de(s) UE validant la formation obtenue, effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Déclaration des connaissances linguistiques

Veuillez déposer une déclaration attestant de votre maîtrise de la langue française nécessaire à l'exercice de la profession précitée (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- nota :

L'attestation de formation aux Gestes et Soins d'urgence de niveau 2 (AFGSU niv 2) n'est pas obligatoire pour le dépôt du dossier mais le sera pour exercer en France. Il est dans ce cadre recommandé de préciser si vous avez suivi une formation aux 1ers secours correspondant à la formation Gestes et soins d'urgence de niveau 2 attendue dans la formation dispensée en France, et dans l'affirmative fournir un document l'attestant (Format PDF).

Délivrance d'un titre de formation hors UE

Pour les candidats titulaires d'un titre de formation délivré par un État tiers et reconnu dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, autre que la France :

La reconnaissance du titre de formation et, le cas échéant, pour les infirmiers, du titre de formation de spécialiste, établie par les autorités de l'État, membre ou partie, ayant reconnu ces titres. Cette reconnaissance doit permettre au bénéficiaire d'y exercer sa profession. La condition d'expérience pour les diplômes obtenus dans un Etat tiers et reconnus dans un autre Etat membre est fixée à trois ans dans le pays de reconnaissance. Cette procédure est réservée aux citoyens européens ou aux ressortissants hors UE justifiant d'un visa longue durée ou étant conjoints d'un citoyen ayant fait valoir son droit de circulation.

Important

Les pièces justificatives mentionnées ci-dessous doivent être rédigées en langue française, traduites par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou la Confédération helvétique ou, pour les candidats résidant dans un Etat tiers, avoir fait l'objet d'une traduction certifiée par les autorités consulaires françaises.

Ce chapitre 2 concerne uniquement les personnes ayant obtenu la reconnaissance d'un titre de formation hors UE

Cette procédure est réservée aux citoyens européens ou aux ressortissants hors UE justifiant d'un visa longue durée ou étant conjoints d'un citoyen ayant fait valoir son droit de circulation.

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

Reconnaissance de votre titre de formation

Si vous avez obtenu une reconnaissance de votre titre de formation dans un pays membre de l'UE ou partie à l'accord de l'Espace Économique Européen autre que la France, cochez oui et veuillez déposer les documents demandés dans les 6 champs suivants, sinon allez directement à l'étape suivante.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif de la reconnaissance de votre titre de formation

Veuillez déposer l'attestation de reconnaissance de votre titre de formation (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction - Justificatif de la reconnaissance de votre titre de formation

Veuillez déposer la traduction du justificatif de la reconnaissance de votre titre de formation effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF).

Date de reconnaissance de votre titre de formation

Veuillez indiquer la date de reconnaissance de votre titre de formation par un État membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen autre que la France.

L'Etat d'obtention de la reconnaissance du titre de formation

Veuillez préciser l'Etat d'obtention de la reconnaissance du titre de formation.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Allemagne

Autriche

Belgique

Bulgarie

Chypre

Croatie

Danemark

Espagne

Estonie

Finlande

Grèce

Hongrie

Irlande

Islande

Italie

Lettonie

Liechtenstein

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Norvège
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- République tchèque
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Suède
- Suisse

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif d'expérience de 3 ans

Veuillez déposer votre justificatif des 3 ans d'expérience (Format PDF), en application de l'article L 4321-4 du code de la santé public modifié par l'article 7 de l'ordonnance n° 2017-50 du 19 janvier 2017 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles dans le domaine de la santé.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction - Justificatif d'expérience de 3 ans

Veuillez déposer la traduction de votre justificatif des 3 ans d'expérience, effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF).

Etat Civil

NOM DE NAISSANCE

Veuillez saisir votre NOM de naissance en MAJUSCULES, pour avoir accès à la suite de la démarche.

NOM MARITAL

Veuillez saisir votre NOM marital en MAJUSCULES, pour avoir accès à la suite de la démarche.

Prénoms

Veuillez saisir tous vos prénoms conformément à l'ordre figurant sur votre pièce d'identité, pour avoir accès à la suite de la démarche.

Date de naissance

Veuillez préciser votre date de naissance, pour avoir accès à la suite de la démarche.

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

Lieu de naissance (ville)

Veuillez préciser votre lieu de naissance conformément à votre pièce d'identité, pour avoir accès à la suite de la démarche.

Pays de naissance

Veuillez préciser votre pays de naissance, pour avoir accès à la suite de la démarche.

Nationalité

Veuillez indiquer votre nationalité, pour avoir accès à la suite de la démarche.

Pièce d'identité (recto avec photo)

Veuillez déposer votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour ou récépissé de demande d'asile).

Pièce d'identité (verso obligatoire pour les titres de séjour)

Veuillez déposer impérativement le verso du titre de séjour.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Acte de naissance

Si les informations contenues sur votre pièce d'identité ne sont pas suffisantes, veuillez déposer votre acte de naissance (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction - Acte de naissance

Veuillez déposer la traduction de votre acte de naissance, effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF), pour avoir accès à la suite de la démarche.

Coordonnées personnelles

Adresse de votre résidence principale

Veuillez préciser l'adresse de votre résidence principale, pour avoir accès à la suite de la démarche.

L'Etat de votre résidence principale

Veuillez préciser l'Etat de votre résidence principale, pour avoir accès à la suite de la démarche.

Numéro de téléphone

Veuillez préciser votre numéro de téléphone portable et/ou fixe.

Courriel (adresse électronique)

Merci d'indiquer votre adresse mél complète.

Pièces justificatives complémentaires

Important

Les pièces justificatives mentionnées ci-dessous doivent être rédigées en langue française, traduites par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou la Confédération helvétique ou, pour les candidats résidant dans un Etat tiers, avoir fait l'objet d'une traduction certifiée par les autorités consulaires françaises.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation de conformité du titre de formation

Veuillez fournir l'attestation de conformité du titre de formation à l'article 11 de la Directive 2005 /36 /CE délivrée par l'autorité compétente stipulant que le diplôme permet l'exercice de la profession dans son pays émetteur.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Contenu et durées des enseignements de formation théorique du titre de formation délivré pour l'exercice de la profession précitée

Veuillez fournir le programme détaillé de la formation théorique suivie et l'attestation des autorités compétentes ayant délivré le titre de formation.

L'établissement de formation doit spécifier et attester en outre le niveau de la formation validée et, année par année, le détail et le volume horaire des enseignements suivis, indiquant et attestant en outre le nom de chaque matière étudiée et leur nombre d'heures ou d'ECTS par matière doivent être indiqués et attestés par l'établissement de formation (Format PDF).

Veuillez également fournir une copie de la page de garde précisant le thème de mémoire de fin d'études, pour avoir accès à la suite de la démarche.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction - Contenu et durées des enseignements de formation théorique du titre de formation délivré pour l'exercice de la profession précitée

Veuillez fournir la traduction du programme détaillé de la formation théorique suivie et celle de l'attestation des autorités compétentes ayant délivré le titre de formation et celle de la copie de la page de garde précisant le thème du mémoire de fin d'études, effectuées par un traducteur assermenté (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Contenu et durée des stages pratiques du titre de formation délivré pour l'exercice de la profession précitée

Veuillez fournir un justificatif détaillé des stages pratiques réalisés et l'attestation des autorités compétentes ayant délivré le titre de formation.

L'établissement de formation doit spécifier et attester en outre les domaines des stages pratiques effectués, leur durée, la typologie des patients soignés en précisant (enfant – adulte – personne âgée) ainsi que les coordonnées (nom, adresse et téléphone) du lieu de stage (si le programme est formulé en ECTS, l'école ou l'université fera une attestation mentionnant la valeur en heure d'un ECTS)(Format PDF), pour accéder à la suite de la démarche.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction - Contenu et durée des stages pratiques du titre de formation délivré pour l'exercice de la profession précitée

Veuillez fournir la traduction du justificatif détaillé des stages pratiques réalisés, de l'attestation des autorités compétentes ayant délivré le titre de formation, effectuées par un traducteur assermenté (Format PDF).

Titre(s) de formation complémentaire(s) obtenu(s)

Important

Les pièces justificatives mentionnées ci-dessous doivent être rédigées en langue française, traduites par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou la Confédération helvétique ou, pour les candidats résidant dans un Etat tiers, avoir fait l'objet d'une traduction certifiée par les autorités consulaires françaises.

Titre de formation complémentaire obtenu en lien avec la profession demandée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez déposer le titre de formation complémentaire obtenu (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction - Titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez déposer la traduction du titre de formation complémentaire obtenu (Format PDF), effectuée par un traducteur assermenté.

Date d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez indiquer la date d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu (et cliquez sur l'encoche pour valider la date choisie).

Etat d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez indiquer l'Etat d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Allemagne

- Autriche

- Belgique

- Bulgarie

- Chypre

- Croatie

- Danemark

- Espagne

- Estonie

- Finlande

- France

- Grèce

- Hongrie

- Irlande

- Islande

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

- Italie
- Lettonie
- Liechtenstein
- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Norvège
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- République tchèque
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Suède
- Suisse
- Allemagne
- Autriche
- Belgique
- Bulgarie
- Chypre
- Croatie
- Danemark
- Espagne
- Estonie
- Finlande
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Islande
- Italie
- Lettonie
- Liechtenstein
-

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

Luxembourg

Malte

Norvège

Pays-Bas

Pologne

Portugal

République tchèque

Roumanie

Slovaquie

Slovénie

Suède

Suisse

Non renseigné

Ville d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez indiquer la ville d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu.

Etablissement d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez indiquer l'établissement d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Bulletins de notes avec appréciations pour les formations théoriques et stages pratiques du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez déposer un justificatif de vos bulletins de notes avec les appréciations pour les formations théoriques et stages pratiques (y compris les commentaires des tuteurs) validant le titre de formation complémentaire obtenu (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction - Bulletins de notes avec appréciations pour les formations théoriques et stages pratiques du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez déposer la traduction du justificatif de vos bulletins de notes avec appréciations pour les formations théoriques et stages pratiques (y compris les commentaires des tuteurs) validant le titre de formation complémentaire obtenu , effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF).

Unité(s) d'enseignement (UE) validées de la formation complémentaire obtenue

Veuillez indiquer les UE validée(s) concernant la formation complémentaire obtenue (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

Veuillez déposer la traduction de(s) UE validées concernant la formation complémentaire obtenue (Format PDF), effectuée par un traducteur assermenté.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Contenu et durée des enseignements de la formation théorique du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez fournir le programme détaillé de la formation théorique et l'attestation des autorités compétentes ayant délivré le titre de formation complémentaire.

L'établissement de formation doit spécifier et attester en outre le niveau de la formation validée et, année par année, le détail et le volume horaire des enseignements suivis, indiquant et attestant en outre le nom de chaque matière étudiée et leur nombre d'heures ou d'ECTS par matière doivent être indiqués et attestés par l'établissement de formation (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction - Contenu et durée des enseignements de la formation théorique du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez fournir la traduction du programme détaillé de la formation théorique et celle de l'attestation des autorités compétentes ayant délivré le titre de formation complémentaire obtenu, effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Contenu et durée des stages pratiques du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez fournir le programme des stages pratiques et l'attestation des autorités compétentes ayant délivré le titre de formation complémentaire obtenu, spécifiant le niveau de la formation et année après année, le détail et le volume horaire des enseignements suivis (contenu des stages validés : les dates, le nombre d'heures ; les lieux, le domaine dans lequel le stage a été effectué doivent obligatoirement être indiqués et attestés pour chaque stage par l'établissement de formation (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction - Contenu et durée des stages pratiques du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez fournir la traduction du programme de stages pratiques et celle de l'attestation des autorités compétentes ayant délivré le titre de formation complémentaire obtenu, précisant année par année, le contenu et la durée des stages pratiques validés, effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez déposer le titre de formation complémentaire obtenu (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction - Titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez déposer la traduction du titre de formation complémentaire obtenu (Format PDF), effectuée par un traducteur assermenté.

Date d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez indiquer la date d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu (et cliquez sur l'encoche pour valider la date choisie).

Etat d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez indiquer l'Etat d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Allemagne

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

Autriche

Belgique

Bulgarie

Chypre

Croatie

Danemark

Espagne

Estonie

Finlande

France

Grèce

Hongrie

Irlande

Islande

Italie

Lettonie

Liechtenstein

Lituanie

Luxembourg

Malte

Norvège

Pays-Bas

Pologne

Portugal

République tchèque

Roumanie

Slovaquie

Slovénie

Suède

Suisse

Allemagne

Autriche

Belgique

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

- Chypre
- Croatie
- Danemark
- Espagne
- Estonie
- Finlande
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Islande
- Italie
- Lettonie
- Liechtenstein
- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Norvège
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- République tchèque
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Suède
- Suisse
- Non renseigné

Ville d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez indiquer la ville d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu.

Etablissement d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez indiquer l'établissement d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu.

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Bulletins de notes avec appréciations pour les formations théoriques et stages pratiques du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez déposer un justificatif de vos bulletins de notes avec les appréciations pour les formations théoriques et stages pratiques (y compris les commentaires des tuteurs) validant le titre de formation complémentaire obtenu (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction - Bulletins de notes avec appréciations pour les formations théoriques et stages pratiques du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez déposer la traduction du justificatif de vos bulletins de notes avec appréciations pour les formations théoriques et stages pratiques (y compris les commentaires des tuteurs) validant le titre de formation complémentaire obtenu, effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF).

Unité(s) d'enseignement (UE) validées de la formation complémentaire obtenue

Veuillez indiquer les UE validée(s) concernant la formation complémentaire obtenue (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction - Unité(s) d'enseignement (UE) validées de la formation complémentaire obtenue

Veuillez déposer la traduction de(s) UE validées concernant la formation complémentaire obtenue (Format PDF), effectuée par un traducteur assermenté.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Contenu et durée des enseignements de la formation théorique du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez fournir le programme détaillé de la formation théorique et l'attestation des autorités compétentes ayant délivré le titre de formation complémentaire.

L'établissement de formation doit spécifier et attester en outre le niveau de la formation validée et, année par année, le détail et le volume horaire des enseignements suivis, indiquant et attestant en outre le nom de chaque matière étudiée et leur nombre d'heures ou d'ECTS par matière doivent être indiqués et attestés par l'établissement de formation (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction - Contenu et durée des enseignements de la formation théorique du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez fournir la traduction du programme détaillé de la formation théorique et celle de l'attestation des autorités compétentes ayant délivré le titre de formation complémentaire obtenu, effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Contenu et durée des stages pratiques du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez fournir le programme des stages pratiques et l'attestation des autorités compétentes ayant délivré le titre de formation complémentaire obtenu, spécifiant le niveau de la formation et année après année, le détail et le volume horaire des enseignements suivis (contenu des stages validés : les dates, le nombre d'heures ; les lieux, le domaine dans lequel le stage a été effectué doivent obligatoirement être indiqués et attestés pour chaque stage par l'établissement de formation (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction - Contenu et durée des stages pratiques du titre de formation complémentaire obtenu

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

Veuillez fournir la traduction du programme de stages pratiques et celle de l'attestation des autorités compétentes ayant délivré le titre de formation complémentaire obtenu, précisant année par année, le contenu et la durée des stages pratiques validés, effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez déposer le titre de formation complémentaire obtenu (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction - Titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez déposer la traduction du titre de formation complémentaire obtenu (Format PDF), effectuée par un traducteur assermenté.

Date d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez indiquer la date d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu (et cliquez sur l'encoche pour valider la date choisie).

Etat d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez indiquer l'Etat d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Allemagne

- Autriche

- Belgique

- Bulgarie

- Chypre

- Croatie

- Danemark

- Espagne

- Estonie

- Finlande

- France

- Grèce

- Hongrie

- Irlande

- Islande

- Italie

- Lettonie

- Liechtenstein

- Lituanie

- Luxembourg

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

- Malte
- Norvège
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- République tchèque
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Suède
- Suisse
- Allemagne
- Autriche
- Belgique
- Bulgarie
- Chypre
- Croatie
- Danemark
- Espagne
- Estonie
- Finlande
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Islande
- Italie
- Lettonie
- Liechtenstein
- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Norvège
- Pays-Bas
-

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

- Portugal
- République tchèque
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Suède
- Suisse
- Non renseigné

Ville d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez indiquer la ville d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu.

Etablissement d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez indiquer l'établissement d'obtention du titre de formation complémentaire obtenu.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Bulletins de notes avec appréciations pour les formations théoriques et stages pratiques du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez déposer un justificatif de vos bulletins de notes avec les appréciations pour les formations théoriques et stages pratiques (y compris les commentaires des tuteurs) validant le titre de formation complémentaire obtenu (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction - Bulletins de notes avec appréciations pour les formations théoriques et stages pratiques du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez déposer la traduction du justificatif de vos bulletins de notes avec appréciations pour les formations théoriques et stages pratiques (y compris les commentaires des tuteurs) validant le titre de formation complémentaire obtenu , effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF).

Unité(s) d'enseignement (UE) validées de la formation complémentaire obtenue

Veuillez indiquer les UE validée(s) concernant la formation complémentaire obtenue (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction - Unité(s) d'enseignement (UE) validées de la formation complémentaire obtenue

Veuillez déposer la traduction de(s) UE validées concernant la formation complémentaire obtenue (Format PDF), effectuée par un traducteur assermenté.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Contenu et durée des enseignements de la formation théorique du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez fournir le programme détaillé de la formation théorique et l'attestation des autorités compétentes ayant délivré

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

le titre de formation complémentaire.

L'établissement de formation doit spécifier et attester en outre le niveau de la formation validée et, année par année, le détail et le volume horaire des enseignements suivis, indiquant et attestant en outre le nom de chaque matière étudiée et leur nombre d'heures ou d'ECTS par matière doivent être indiqués et attestés par l'établissement de formation (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction - Contenu et durée des enseignements de la formation théorique du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez fournir la traduction du programme détaillé de la formation théorique et celle de l'attestation des autorités compétentes ayant délivré le titre de formation complémentaire obtenu, effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Contenu et durée des stages pratiques du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez fournir le programme des stages pratiques et l'attestation des autorités compétentes ayant délivré le titre de formation complémentaire obtenu, spécifiant le niveau de la formation et année après année, le détail et le volume horaire des enseignements suivis (contenu des stages validés : les dates, le nombre d'heures ; les lieux, le domaine dans lequel le stage a été effectué doivent obligatoirement être indiqués et attestés pour chaque stage par l'établissement de formation (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction - Contenu et durée des stages pratiques du titre de formation complémentaire obtenu

Veuillez fournir la traduction du programme de stages pratiques et celle de l'attestation des autorités compétentes ayant délivré le titre de formation complémentaire obtenu, précisant année par année, le contenu et la durée des stages pratiques validés, effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF).

Formation continue, expériences professionnelles et compétences

Important

Les pièces justificatives mentionnées ci-dessous doivent être rédigées en langue française, traduites par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou la Confédération helvétique ou, pour les candidats résidant dans un Etat tiers, avoir fait l'objet d'une traduction certifiée par les autorités consulaires françaises.

Formation continue, acquisition d'expériences et développement des compétences

Etat de réalisation de la formation continue, de l'acquisition d'expérience et de développement des compétences

Veuillez indiquer l'Etat de réalisation des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Allemagne

- Autriche

- Belgique

- Bulgarie

- Chypre

- Croatie

- Danemark

-

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

- Estonie
- Finlande
- France
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Islande
- Italie
- Lettonie
- Liechtenstein
- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Norvège
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- République tchèque
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Suède
- Suisse
- Non renseigné

Période de réalisation de la formation continue, de l'acquisition d'expérience et de développement des compétences

Veuillez indiquer la(es) périodes relatives des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Formation continue, acquisition d'expérience et développement des compétences

Veuillez fournir les attestations délivrées par les établissements d'emploi ou les autorités compétentes de l'Etat membre ou partie, ou dans un État tiers établissant la durée et la nature de l'expérience professionnelle, et celle des formations continues :

- contrat de travail,
- attestation de travail (ou bulletins de paie)
- et autres.

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction - Formation continue, acquisition d'expérience et développement des compétences

Veuillez fournir la traduction des attestations délivrées par les établissements d'emploi ou les autorités compétentes de l'Etat membre ou partie , ou dans un État tiers établissant la durée et la nature de l'expérience professionnelle, et celle des formations continues :

- contrat de travail,
 - attestation de travail (ou bulletins de paie)
 - et autres,
- effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF).

Etat de réalisation de la formation continue, de l'acquisition d'expérience et de développement des compétences

Veuillez indiquer l'Etat de réalisation des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Allemagne

- Autriche

- Belgique

- Bulgarie

- Chypre

- Croatie

- Danemark

- Espagne

- Estonie

- Finlande

- France

- Grèce

- Hongrie

- Irlande

- Islande

- Italie

- Lettonie

- Liechtenstein

- Lituanie

- Luxembourg

- Malte

- Norvège

- Pays-Bas

- Pologne

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

- Portugal
- République tchèque
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Suède
- Suisse
- Non renseigné

Période de réalisation de la formation continue, de l'acquisition d'expérience et de développement des compétences
Veuillez indiquer la(es) périodes relatives des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Formation continue, acquisition d'expérience et développement des compétences

Veuillez fournir les attestations délivrées par les établissements d'emploi ou les autorités compétentes de l'Etat membre ou partie, ou dans un État tiers établissant la durée et la nature de l'expérience professionnelle, et celle des formations continues :

- contrat de travail,
- attestation de travail (ou bulletins de paie)
- et autres.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction - Formation continue, acquisition d'expérience et développement des compétences

Veuillez fournir la traduction des attestations délivrées par les établissements d'emploi ou les autorités compétentes de l'Etat membre ou partie , ou dans un État tiers établissant la durée et la nature de l'expérience professionnelle, et celle des formations continues :

- contrat de travail,
 - attestation de travail (ou bulletins de paie)
 - et autres,
- effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF).

Etat de réalisation de la formation continue, de l'acquisition d'expérience et de développement des compétences

Veuillez indiquer l'Etat de réalisation des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Allemagne
- Autriche
- Belgique
- Bulgarie
- Chypre
- Croatie
- Danemark

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

- Espagne
- Estonie
- Finlande
- France
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Islande
- Italie
- Lettonie
- Liechtenstein
- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Norvège
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- République tchèque
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Suède
- Suisse
- Non renseigné

Période de réalisation de la formation continue, de l'acquisition d'expérience et de développement des compétences

Veuillez indiquer la(es) périodes relatives des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Formation continue, acquisition d'expérience et développement des compétences

Veuillez fournir les attestations délivrées par les établissements d'emploi ou les autorités compétentes de l'Etat membre ou partie, ou dans un État tiers établissant la durée et la nature de l'expérience professionnelle, et celle des formations continues :

- contrat de travail,

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction - Formation continue, acquisition d'expérience et développement des compétences

Veuillez fournir la traduction des attestations délivrées par les établissements d'emploi ou les autorités compétentes de l'Etat membre ou partie, ou dans un Etat tiers établissant la durée et la nature de l'expérience professionnelle, et celle des formations continues :

- contrat de travail,
 - attestation de travail (ou bulletins de paie)
 - et autres,
- effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF).

Exercice de la profession dans un Etat, membre ou partie qui ne réglemente pas l'accès à la profession précitée ou son exercice

Important

Les pièces justificatives mentionnées ci-dessous doivent être rédigées en langue française, traduites par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou la Confédération helvétique ou, pour les candidats résidant dans un Etat tiers, avoir fait l'objet d'une traduction certifiée par les autorités consulaires françaises.

**Exercice de la profession dans un Etat, membre ou partie qui ne réglemente pas l'accès à la profession ou son exercice
Etat, membre ou partie concerné**

Sélectionnez l'Etat, membre ou partie concerné.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Allemagne

Autriche

Belgique

Bulgarie

Chypre

Croatie

Danemark

Espagne

Estonie

Finlande

Grèce

Hongrie

Irlande

Islande

Italie

Lettonie

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Norvège
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- République tchèque
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Suède
- Suisse
- Non renseigné

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Exercice réalisé avec le titre de formation concerné

Veuillez fournir toutes les pièces utiles justifiant de votre exercice dans un Etat, membre ou partie, à temps plein pendant un an au cours des dix dernières années ou à temps partiel pendant une durée correspondante au cours de la même période, dans la profession pour laquelle vous demandez l'autorisation :

- contrat de travail,
- attestation de travail (ou bulletins de paie)
- Et autres

Ces pièces ne sont pas à fournir lorsque la formation conduisant à cette profession est réglementée (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction - Exercice réalisé avec le titre de formation concerné

Veuillez fournir la traduction de toutes les pièces utiles justifiant de votre exercice dans un Etat, membre ou partie, à temps plein pendant un an au cours des dix dernières années ou à temps partiel pendant une durée correspondante au cours de la même période, la profession pour laquelle vous demandez l'autorisation, effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF).

Etat, membre ou partie concerné

Sélectionnez l'Etat, membre ou partie concerné.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Allemagne
- Autriche
- Belgique
- Bulgarie
- Chypre
- Croatie
-

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

- Espagne
- Estonie
- Finlande
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Islande
- Italie
- Lettonie
- Liechtenstein
- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Norvège
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- République tchèque
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Suède
- Suisse
- Non renseigné

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Exercice réalisé avec le titre de formation concerné

Veuillez fournir toutes les pièces utiles justifiant de votre exercice dans un Etat, membre ou partie, à temps plein pendant un an au cours des dix dernières années ou à temps partiel pendant une durée correspondante au cours de la même période, dans la profession pour laquelle vous demandez l'autorisation :

- contrat de travail,
- attestation de travail (ou bulletins de paie)
- Et autres

Ces pièces ne sont pas à fournir lorsque la formation conduisant à cette profession est réglementée (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction - Exercice réalisé avec le titre de formation concerné

Veuillez fournir la traduction de toutes les pièces utiles justifiant de votre exercice dans un Etat, membre ou partie, à temps plein pendant un an au cours des dix dernières années ou à temps partiel pendant une durée correspondante au

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

cours de la même période, la profession pour laquelle vous demandez l'autorisation, effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF).

Etat, membre ou partie concerné

Sélectionnez l'Etat, membre ou partie concerné.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Allemagne

Autriche

Belgique

Bulgarie

Chypre

Croatie

Danemark

Espagne

Estonie

Finlande

Grèce

Hongrie

Irlande

Islande

Italie

Lettonie

Liechtenstein

Lituanie

Luxembourg

Malte

Norvège

Pays-Bas

Pologne

Portugal

République tchèque

Roumanie

Slovaquie

Slovénie

Suède

Suisse

Non renseigné

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Exercice réalisé avec le titre de formation concerné

Veuillez fournir toutes les pièces utiles justifiant de votre exercice dans un Etat, membre ou partie, à temps plein pendant un an au cours des dix dernières années ou à temps partiel pendant une durée correspondante au cours de la même période, dans la profession pour laquelle vous demandez l'autorisation :

- contrat de travail,
- attestation de travail (ou bulletins de paie)
- Et autres

Ces pièces ne sont pas à fournir lorsque la formation conduisant à cette profession est réglementée (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction - Exercice réalisé avec le titre de formation concerné

Veuillez fournir la traduction de toutes les pièces utiles justifiant de votre exercice dans un Etat, membre ou partie, à temps plein pendant un an au cours des dix dernières années ou à temps partiel pendant une durée correspondante au cours de la même période, la profession pour laquelle vous demandez l'autorisation, effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF).

Absence de sanctions

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Absence de sanctions

Veuillez fournir une déclaration de l'autorité compétente de l'Etat membre ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen où vous êtes établi, datant de moins d'un an, attestant de l'absence de sanctions :

- si le professionnel relève d'un ordre : Attestation de l'ordre ;
- si le professionnel est salarié : Attestation de l'employeur ;
- si le professionnel n'a pas encore d'expérience professionnelle : Attestation de l'institut de formation ;
- autres cas : Casier judiciaire.

(Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction - Absence de sanctions

Veuillez fournir la traduction de la déclaration de l'autorité compétente de l'Etat membre ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen où vous êtes établi, datant de moins d'un an, attestant de l'absence de sanctions, effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF).

Projet professionnel et Curriculum vitae

Important

Les pièces justificatives mentionnées ci-dessous doivent être rédigées en langue française, traduites par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou la Confédération helvétique ou, pour les candidats résidant dans un Etat tiers, avoir fait l'objet d'une traduction certifiée par les autorités consulaires françaises.

Projet professionnel

Description de votre projet professionnel en région Réunion

Veuillez décrire votre projet professionnel ainsi que vos motivations d'implantation en région Réunion, pour avoir accès à la suite de la démarche.

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

Nom de l'établissement d'exercice

Veuillez indiquer le nom de l'établissement d'exercice en région Réunion.

Ville de l'établissement d'exercice

Veuillez indiquer la ville de l'établissement d'exercice en région Réunion.

Type de structure

Veuillez indiquer le type de structure de l'établissement d'exercice en région Réunion.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autres justificatifs appuyant votre projet professionnel

Veuillez fournir tout autre justificatif permettant d'appuyer votre projet professionnel : contacts et promesses d'embauches, etc (Format PDF).

Description de votre projet professionnel en région Réunion

Veuillez décrire votre projet professionnel ainsi que vos motivations d'implantation en région Réunion, pour avoir accès à la suite de la démarche.

Nom de l'établissement d'exercice

Veuillez indiquer le nom de l'établissement d'exercice en région Réunion.

Ville de l'établissement d'exercice

Veuillez indiquer la ville de l'établissement d'exercice en région Réunion.

Type de structure

Veuillez indiquer le type de structure de l'établissement d'exercice en région Réunion.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autres justificatifs appuyant votre projet professionnel

Veuillez fournir tout autre justificatif permettant d'appuyer votre projet professionnel : contacts et promesses d'embauches, etc (Format PDF).

Description de votre projet professionnel en région Réunion

Veuillez décrire votre projet professionnel ainsi que vos motivations d'implantation en région Réunion, pour avoir accès à la suite de la démarche.

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

Nom de l'établissement d'exercice

Veuillez indiquer le nom de l'établissement d'exercice en région Réunion.

Ville de l'établissement d'exercice

Veuillez indiquer la ville de l'établissement d'exercice en région Réunion.

Type de structure

Veuillez indiquer le type de structure de l'établissement d'exercice en région Réunion.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Autres justificatifs appuyant votre projet professionnel

Veuillez fournir tout autre justificatif permettant d'appuyer votre projet professionnel : contacts et promesses d'embauches, etc (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Curriculum vitae

Pour une meilleure gestion de votre dossier, veuillez déposer votre curriculum vitae (précisant aussi les stages réalisés) (Format PDF), pour avoir accès à la suite de la démarche.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction - Curriculum vitae

Veuillez fournir la traduction de votre curriculum vitae effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Portfolio de compétences

Veuillez transmettre tout autre document permettant d'alimenter davantage votre portfolio de compétences en lien avec la profession précitée (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction - Portfolio de compétences

Veuillez fournir la traduction des documents complétant votre portfolio de compétences, effectuée par un traducteur assermenté (Format PDF).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Sommaire des pièces justificatives transmises

Pour une meilleure instruction de votre dossier veuillez transmettre le sommaire paginé de l'ensemble des pièces justificatives transmises (Format PDF), pour avoir accès à la suite de la démarche.

Observation

Demande unique

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir déposé une autre demande pour la même profession dans une autre région ou sur IMI.

Toute fausse déclaration est susceptible de poursuites devant le Procureur de la République.

DEETS 974 - DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Lu et approuvé

J'atteste avoir lu les informations et certifie l'exactitude des renseignements saisis.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Important :

Le silence gardé par le « Préfet de région » à l'expiration d'un délai de quatre mois à compter de la réception du dossier complet vaut décision de rejet de la demande.

Important

Article 441-6 du code Pénal : le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende. Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique une allocation, un paiement ou un avantage indû.